



PLAN LOCAL D'URBANISME

n°7.2a ANNEXE
Plan des Servitudes
Echelle : 1/5000e

REVISION DU P.L.U.

Elaboration du P.O.S.
approuvée le 10 12 1976

PRESCRITE LE
03.02.2005

ARRETEE LE
29.06.2007

Révision du P.O.S.
prescrite le 15.02.1996
arrêtée le 13.09.1996
approuvée le 2309.1999

APPROUVEE LE
25.02.2008

document établi par ATTICA Urbanisme et Paysage
67 av G. Fleuret 78000 ROUEN cedex - tél. 02 35 70 50 00 - fax 02 35 07 43 07 - Email attica@attica-urbanisme.fr



LEGENDE
SERVITUDES

	AC1	Servitudes de protection des monuments historiques : - classés - inscrits
	EL3	Servitudes de halage et de marche-pied Conservation du domaine public fluvial
	PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
	PT3 PT4	Servitudes relatives aux réseaux et aux lignes de télécommunication